

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE, COLLÉGIENS** — **DEVOIR DE MÉMOIRE : LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE S'ASSOCIE AU MÉMORIAL DE LA SHOAH POUR SENSIBILISER LES COLLÉGIENS**

1 DOCUMENT - Publié le 19 juin 2019

 **cp-devoir-memoire-memorial-shoah-collegiens-19062019.pdf**  
PDF-210.87 Ko

 **TÉLÉCHARGEMENT**

**Le Département de Seine-et-Marne et le Mémorial de la Shoah ont décidé de conclure un partenariat pour proposer des actions dans les 128 collèges du territoire. L'objectif est de sensibiliser les 71 300 élèves et les équipes éducatives à l'histoire de la Shoah, aux génocides du 20e siècle et de lutter contre les nouvelles formes de racisme.**

Le Mémorial de la Shoah, reconnu comme Centre de documentation et d'histoires des génocides, est un acteur incontournable de la transmission des valeurs citoyennes et du devoir de mémoire. Héritier du Centre de documentation juive contemporaine et du Mémorial du martyr juif, érigé en 1956, il dispose en effet d'un savoir-faire dans la création de ressources pédagogiques sur l'enseignement de la Shoah et sur l'histoire des génocides du 20e siècle.

Le Département et le Mémorial ont donc signé une convention triennale afin de coordonner leurs actions à destination des collèges seine-et-marnais. Dans ce cadre, la collectivité verse une participation financière annuelle de 35 000 €. De son côté, le Mémorial s'engage à réaliser différentes interventions :

- **des séances d'information et de formation** de la communauté éducative (enseignants, documentalistes, chefs d'établissement), des professionnels (médiateurs éducatifs, éducateurs, animateurs, chargés de prévention de l'Aide Sociale à l'Enfance, agents départementaux) et des parents d'élèves ;
- **un accueil des collégiens au sein de ses différents locaux**(à Paris, musée de Drancy, etc.) ;
- **la construction d'un « parcours de Mémoire »** :les collégiens travailleront sur des parcours de familles seine-et-marnaises (martyrs juifs et/ou personnes fusillées au Mont-Valérien) pendant la Seconde Guerre mondiale, en partant des territoires et en croisant des données d'archives avec des visites au mémorial de la Shoah et à la gare de déportation de Drancy, au Mont-Valérien, au mémorial de Compiègne ou encore au camp de concentration de Natzweiler-Struthof ;
- **une mise à disposition de supports de médiation** sur la Shoah, sur le nazisme, le fascisme et les génocides du 20e siècle (expositions et ressources pédagogiques associées).

### Contacts presse :

- Luce Margonty : 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 [luce.margonty@departement77.fr](mailto:luce.margonty@departement77.fr) /
- Guillaume Tallon : 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96 [guillaume.tallon@departement77.fr](mailto:guillaume.tallon@departement77.fr)